Docusign Envelope ID: 31DBAC3C-9D26-45E4-AF09-C73C42913B0D

ABIVAX
Société anonyme au capital de 790.726,28 euros.
Siège social : 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris
799 363 718 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMNISTRATION DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février, à 15 heures,

Les membres du Conseil d'administration d'Abivax (la « **Société** ») (ci-après le « **Conseil** » ou les « **membres du Conseil »**) se sont réunis sur convocation de la présidente du Conseil par voie de téléconférence, conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil.

[…]

Madame Sylvie Grégoire préside la réunion en sa qualité de présidente du Conseil (ci-après le « **Président** »).

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que, conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Conseil peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Le Président rappelle au Conseil qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[…]

- Constatation d'exercices de valeurs mobilières et du nouveau montant du capital social
- Modification corrélative des statuts

[…]

- Pouvoir pour les formalités

[…]

Constatation d'exercices de valeurs mobilières et du nouveau montant du capital social

Le Président rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-149 du Code de commerce, le Conseil est appelé à constater la souscription d'actions nouvelles de la Société par l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (ci-après « **BSPCE** »), réalisée au cours de la période allant du 11 décembre 2025 à la date de la présente réunion du Conseil.

Le Président remet aux membres du Conseil l'état de souscriptions des actions nouvelles et les bulletins de souscription correspondant dont il ressort que 94.804 nouvelles actions ont été souscrites.

Après avoir examiné ces documents, le Conseil constate :

- l'exercice par plusieurs bénéficiaires de BSPCE émis par l'assemblée générale des actionnaires ;
- que 94.804 nouvelles actions de la Société d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune ont été émises, entraînant une augmentation du capital social de 948,04 euros ;

Docusign Envelope ID: 31DBAC3C-9D26-45E4-AF09-C73C42913B0D

- que les 94.804 nouvelles actions ont été entièrement libérées, en numéraire ;
- que le capital social est porté de 790.726,28 euros à 791.674,32 euros.

Modification corrélative des statuts

Le Conseil, comme conséquence des décisions qui précèdent, décide de modifier l'article 6 – Capital social – Actions des statuts comme suit :

"*Le capital social de la Société est fixé à sept cent quatre-vingt-onze mille six cent soixante-quatorze euros et trente-deux centimes (791.674,32 EUR).*

Il est divisé en soixante-dix-neuf millions cent soixante-sept mille quatre cents trente-deux (79.167.432) actions ordinaires, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et entièrement libérées."

[…]

Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qui se révèleraient être utiles et/ou nécessaires, suite aux décisions prises lors de la présente réunion du Conseil.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h50.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général

Signed by:
Marc de Garidel
F6C484F12A6B414...

Le Directeur Général
Monsieur Marc de Garidel